



ÉCOLE DES ALIZÉS 2019-2020
Cinquième réunion régulière du conseil d'établissement
Le mardi 2 juin 2020 à 18 h 30, par Zoom

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

a) Mot de bienvenue et présences

M. Sylvain Gagné accueille les membres du CE.

Présences :

Mesdames : Guylaine Pepin, directrice
 Josée Létourneau, psychoéducatrice
 Stéphanie Ruest, enseignante
 Mélanie Deschênes, ortho-enseignante substitut
 Nelly Guimond, responsable du service de garde
 Christine Dubé, membre de la communauté et parent
 Guylaine Belzile, vice-présidente
 Louise Plante, parent
 Julia Nadeau, élève

Messieurs : Réal Leclerc, enseignant
 Sylvain Gagné, président
 Robert Bérubé, parent

Absence : Maryse Lemay, trésorière
 Sophie Picard, membre de la communauté et parent

Le secrétariat de la rencontre est assumé par Mme Guylaine Pepin.

b) Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ19-20/5.36 Après lecture de l'ordre du jour par M. Sylvain Gagné, il est proposé par Mme Mélanie Deschênes d'adopter l'ordre du jour, tel que déposé. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

c) Adoption du procès-verbal du 19 mai 2020

Mme Nelly Guimond était présente. À ajouter.

CÉ19-20/5.37 Il est proposé par Mme Christine Dubé d'adopter le procès-verbal du 19 mai 2020 avec les modifications. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

d) Suivi au procès-verbal

Aucun suivi.

2. Tour de table des représentants

a) Questions du public

Aucune question.

b) Parlement écolier

Julia Nadeau a réalisé un photoreportage pour illustrer en image la vie de notre école nouveau genre. Un problème technique empêche la présentation du diaporama. Les photos seront envoyées aux membres du CE.

c) Membres de l'équipe-école

Aucun sujet.

d) Service de garde

La période d'inscription en ligne 20-21 s'est terminée hier. Une trentaine d'inscriptions sont manquantes. Une relance devra être faite auprès de la clientèle qui ne dispose pas de courriels.

70 réguliers

40 sporadiques

Une augmentation est à prévoir.

e) Membres de la communauté

Aucun sujet.

f) Trésorerie

Pas de nouveauté. Dernier chiffre du relevé de compte du CÉ, en date du 30 avril : 1124.57\$.

g) Comité de parents

Pas de réunion depuis notre dernière rencontre.

Hier avait lieu la journée mondiale des parents. M. Gagné souligne l'implication des parents bénévoles au sein du CE.

L'assemblée générale du comité de parents est prévue le 8 septembre 2020.

Prochaine réunion : 16 juin 2020.

3. Informations de la présidence

a) Aucune information

4. Informations de la direction

a) Gestion de la pandémie du COVID-19 et état de la situation

Mme Guylaine Pepin expose les derniers développements. Somme toute, la vitesse de croisière est bien implantée. Les nombreuses annonces gouvernementales amènent leur lot d'ajustements.

b) Prêt du matériel informatique

L'opération de prêt de matériel informatique aux élèves qui font l'école à distance a été réalisée le 26 avril dernier. Un peu plus d'une trentaine d'appareils ont été prêtés. La récupération de ces appareils se fera dans la semaine du 15 juin, en même temps que la récupération des volumes et livres de bibliothèque.

c) Projet éducatif et plan de mise en œuvre : travaux en cours

Les documents finaux seront déposés et présentés lors de la réunion du 16 juin.

d) Consultation pour la constitution du CE 20-21

Les consultations auprès des différentes instances ayant été réalisées par sondage, la constitution du conseil d'établissement pour l'année 2020-2021 se décline comme suit :

5 parents

3 enseignants

1 professionnel non enseignant

1 membre du personnel de soutien

Les sièges réservés au service de garde et aux membres de la communauté sont maintenus, conformément à la loi sur l'instruction publique.

e) Agendas : nouvelle proposition

Mme Marie-Andrée Banville présente deux options quant au choix d'agenda pour le primaire, pour l'an prochain.

Le contenu mieux adapté aux besoins scolaires, l'organisation optimisée des espaces de prise de notes, la version numérique permettant un meilleur enseignement de l'utilisation de l'agenda de même que la nature écoresponsable de l'offre des Éditions Repro amènent le CÉ à choisir cette version de l'agenda.

5. Décisions relatives à notre école

a) Activités de fin d'année

i. Collation crème glacée;

Les membres du CE donnent leur accord pour qu'une caravane (« food truck ») de crème glacée vienne à l'école pour distribuer aux élèves présents une sucrerie glacée pour célébrer la fin de l'année. Les élèves qui sont à la maison seront également invités à célébrer la fin de l'année. La formule demeure à définir. Le conseil d'établissement mandate la direction pour que les marchands locaux soient privilégiés dans le choix de fournisseur.

ii. Événement culturel

L'ensemble des groupes, sous le leadership de M. Pascal Bélanger, enseignant en musique, participera à un montage vidéo sur la chanson Debout d'Ariane Moffat. Cette activité se veut un moment rassembleur pour l'ensemble des élèves, tant ceux présents à l'école que ceux à la maison, afin de célébrer la fin de l'année et de se rappeler notre sentiment d'appartenance à notre école. Selon la qualité du résultat, le montage final sera diffusé sur la page Facebook de l'école.

6. Consultation de la commission scolaire

Aucune.

7. Décisions relatives aux finances de l'école

a) Budget prévisionnel 2020-2021

Mme Guylaine Pepin présente le budget prévisionnel pour 2020-2021.

i. Frais d'inscription pour l'harmonie parascolaire

- Les frais d'inscription 2019-2020 doivent être remboursés aux parents pour la période où le service n'a pu être dispensé (16 mars au 29 mai). Les parents concernés seront informés de montant du remboursement. Il leur sera possible de recevoir un chèque ou de faire don de ce montant à l'harmonie.
- Mme Guylaine Pepin explique aux membres du CE qu'il était prévu, initialement, que les frais d'inscription à l'harmonie parascolaire soit ajouté directement sur la facture des usagers. Une pré-inscription au mois de juin aurait été requise. Compte tenu du contexte incertain et de la possibilité que l'harmonie ne reprenne pas ses activités à l'automne, il est convenu de reporter cette méthode de paiement à 2021-2022. Advenant le cas où l'harmonie reprendrait ses activités, les modalités de paiement seront les mêmes qu'en 2019-2020.

ii. Frais chargés aux parents – agendas

À la suite de la sélection d'un nouveau modèle d'agenda, il est proposé par Stéphanie Ruest et appuyé par Christine Dubé d'augmenter de 2\$ les frais chargés aux parents des élèves des 1^{er}, 2^e et 3^e cycles pour l'année 2020-2021. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ19-20/5.38

Après ajustement des frais chargés aux parents relativement à l'agenda, il est proposé par M. Réal Leclerc et appuyé par Mme Louise Plante, d'adopter le budget prévisionnel 2020-2021 tel que présenté. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

b) Dons - Subventions - Levées de fonds

Aucune information.

c) Suivi du FDS général (fonds à destination spéciale)

Aucune information. La présentation de l'état des résultats de tous les FDS sera faite le 16 juin.

d) Acceptation des dépenses du CÉ

En l'absence de Mme Maryse Lemay, trésorière, le point est reporté à la prochaine rencontre.

8. Divers ouvert

a) Photos scolaires

Mme Guylaine Pepin explique qu'en raison de la grande satisfaction du service reçu par le fournisseur actuel, il n'y a pas eu de démarches d'appel d'offres pour la séance de 2020-2021. La date prévue pour la séance de photos est le 21 septembre 2020.

Compte tenu du contexte de pandémie et des mesures de distanciation qui en découlent, le CE mandate la direction de vérifier si des alternatives aux photos de groupe seront envisagées.

9. Fermeture de l'assemblée

a) Date de la prochaine réunion

16 juin 2020, à 18 h 30.

b) Levée de l'assemblée

CÉ19-20/5.39

Il est proposé par Mme Guylaine Belzile et appuyé par Mme Louise Plante de lever l'assemblée à 20h17. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Guylaine Pepin
Secrétaire de réunion
Directrice

Sylvain Gagné
Président